

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 76 Sociologie et politique de l'éducation			
Ancien Code	PEIM3B76PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB3760		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) HELHa Campus Mons Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be) HELHa Gosselies Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à donner aux futurs enseignants une vision claire du système éducatif dans lequel ils évolueront, de son évolution, de ses contraintes et de sa structuration.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de porter un regard réflexif et lucide en tant que futur professionnel de

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B76PPA Sociologie et politique de l'éducation 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B76PPA Sociologie et politique de l'éducation 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et politique de l'éducation			
Ancien Code	12_PEIM3B76PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3761		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de Sociologie et Politique de l'Éducation doit amener l'étudiant à prendre du recul et à adopter une attitude critique par rapport à sa pratique quotidienne de l'enseignement. L'étudiant lui-même sera amené progressivement par des "outils de lecture" appropriés à analyser son propre rapport au savoir et à l'école.

Le cours consiste à acquérir un regard éclairé sur les tensions qui animent l'école grâce aux apports de la sociologie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours développe les compétences C4 et C5 telles que décrites sur la fiche UE.

L'étudiant doit être capable d'analyser son expérience de terrain (si petite soit-elle) en utilisant les outils de lecture construits en classe et cherchés par lui-même.

- Il pourra décrire un environnement scolaire et les pratiques pédagogiques à la lecture de la sociologie.
- Il précisera avec une responsabilité assumée dans quelle position sociologique il se situe (en relation avec les cours et les lectures).
- Il précisera ses intentions pédagogiques de futur enseignant en analysant les freins et les opportunités qui sous-tendent intention et action.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Point de départ : divers constats d'inégalités sociales et scolaires.
2. L'école et le Pacte : enjeux.
3. Les tensions qui animent l'école : débats sur les habitudes scolaires et sociales.
4. Des pistes à entrevoir : familles rondes et Ecole carrée, Fondation Roi Baudouin...

Démarches d'apprentissage

Le cours prend appui sur l'expérience professionnelle de l'étudiant, aussi courte soit-elle : ce qu'il est aujourd'hui, son expérience de terrain, ses projets.

Mise à l'expérience d'outils d'analyse, de compréhension, d'observation.

Lectures, interviews, débats, expérimentations, rencontres et présentations plus théoriques ponctueront chaque séquence de cours, mettant en avant les concepts analysés en cours et menant à des débats et réflexions en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les échanges individuels entre le professeur et chaque étudiant permettront d'assurer un feed-back personnel en

relation à l'état d'avancement de chacun. Les interactions en groupes durant les cours permettront également un partage des connaissances et des remédiations immédiates.

Sources et références

- Alvarez C. (2016). *Les lois naturelles de l'enfant*. Paris : Les Arènes.
- Caffieaux C. (2011). *Faire la classe à l'école maternelle. Réflexions sur la construction des inégalités scolaires*. Bruxelles : De Boeck.
- Changement pour l'Egalité. (2020). Capsules réalisées par Changement pour l'égalité. Comment l'école en FWB renforce-t-elle les inégalités sociales ?
- Lannoye Ch., Mouraux D., & Van Cottom J. (1999). *L'école vit au rythme de ses tensions*. Bruxelles : De Boeck.
- Mouraux, D. (2012). *Quand l'enfant devient élève... Entre rondes familles et école carrée...* Bruxelles : De Boeck.
- Revues du CGé : Échec à l'échec et Traces.
- www.enseignement.be
- Pacte d'excellence pour tous.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentations.
Séquences filmées et interviews.
Extraits de revues.
Voir la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral, sur la base d'un travail écrit obligatoire réalisé au préalable et présenté par l'étudiant. Le travail écrit est remis le jour de l'examen au professeur. Ce travail écrit n'est pas l'objet d'une évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Évaluation au Q3 : remise d'un travail de synthèse et examen oral.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).